



# Fédération nationale du mérite maritime et de la médaille d'honneur des marins

Placé sous le régime de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

## Section du Calvados

Le Président,  
**Philippe AUZOU**  
Chevalier du mérite maritime

### ASSEMBLEE GENERALE du 19 mars 2015 à OUISTREHAM

Bonjour à Tous

Nous nous réunissons aujourd'hui au centre de Formation de la SNSM à Ouistreham. Je remercie **Jean COATRIEUX**, le directeur du CFI de Ouistreham, de nous prêter cette magnifique salle. Pour information, la **SNSM** forme ici, 20 à 25 nageur-sauveteurs par an pour un effectif global de 103 NS pour le département du Calvados. Nous remercions notre directeur délégué à la mer et au littoral du Calvados, de sa présence parmi nous, il représente notre autorité de tutelle, ce qui renforce notre amitié et nos relations avec notre Administration Maritime.

#### Effectif

Au 1er janvier 2014, nous étions **66** membres.

Nous commençons cette nouvelle année à **68** membres.

Deux collègues et amis nous ont quitté **André FROC** et **Claude CULLUS**. En leur souvenir, nous allons faire une minute de silence

#### Coté promotion

Cette année, nous avons accueilli quatre nouveaux adhérents nommés au grade de chevalier, MM. **Laurent LUSVEN**, **Patrick JAMES**, Mme **Agnès MARIE**, et plus récemment au décret du 1<sup>er</sup> Janvier M. **Jean-Yves MOUETTE**.

Résidant à Caen, M. **Eric DERRIEN**, directeur de l'armement de **GENAVIR**, pour des raisons professionnelles, a préféré adhérer à la section du Finistère.

## Les congrès : Saint-Malo

Je suppose que vous avez tous reçu le bulletin **N°58**, et pris connaissance du compte-rendu du congrès de la Rochelle. Nous étions 6 membres de la section à assister à ce congrès. Cette année, c'est la section **Ille et Vilaine** qui a organisé le congrès national où nous avons comme à l'habitude, reçu un superbe accueil. Nous avons bénéficié d'une météo très agréable et d'une visite de l'île de Jersey mémorable.

Le prix Ecume de mer a été remis à **M. Jean-Marie GILLORY** pour son roman : « Songerie d'un rêveur insulaire » (édition de la Botellerie). Le prix « Jean Loreau » est revenu à **M. Jacques NOUGIER** pour son ouvrage « l'albatros et le tamaris » chez Airelle edition.

## Arcachon

Le prochain congrès national se déroulera à Arcachon les **27, 28 et 29 mai 2015**. J'espère que, vous pourrez vous y rendre nombreux. Pour ma part je ne pourrai pas y être présent. Il y a un petit problème à régler surtout pour cette année électorale. (*Avant de repartir, pensez à remplir votre pouvoir*).

## Compte-rendu du Conseil d'administration du 10 décembre 2014.

Dans le Mini bulletin N° 2015, vous avez tous pris connaissance du compte-rendu.

Cependant, j'ai le plaisir de vous présenter le livre sur le « **Prestige du Mérite Maritime** » rédigé par notre actuel président **Jean-Claude Dufort**. Il est destiné à devenir le livre référence de notre ordre. Vous pouvez le consulter, il est à votre disposition.

## Vie de la section

Le samedi 18 octobre dernier, nous sommes retrouvés au restaurant **Le Saint-Georges** à Ouistreham nous étions 41 à y participer, à cette occasion nous avons visité **le musée N° 4 commando. par** Nous avons eu le privilège d'être accueilli par **Léon Gautier**, vétéran du débarquement de 1944.

Pour l'année prochaine, nous devons fixer le site de notre prochain déjeuner. Nous irons dans l'Est du département (du coté d'Honfleur).

## Les élections

Tous les **3 ans**, nous devons procéder à l'élection des membres de notre bureau. Tous les membres actuellement désignés sont repartant, sauf M. **Michel CAUBRIERE-BAILLET** vice-président et Mme **Paule MINARD** secrétaire. Bien entendu, nous les applaudissons pour le travail accompli dans leurs précédents mandats. Je rappelle que notre statut (article 4) précise que : « *le président et les membres du bureau sont rééligibles. Toutefois, le*

*Président et le vice-Président ne peuvent effectuer plus de trois mandats successifs ni être élu ou réélu après l'âge de 75 ans... »*

La liste que nous vous proposons aujourd'hui se compose de :

Bertrand APPERRY  
Philippe AUZOU  
Pierre-Jean CAMAX  
Jacques DAVID  
Françoise LECOQ  
Patrick RABINEAU

Y-a-t-il d'autre volontaire ?  
Qui est contre.....qui s'abstient...

### **A l'unanimité cette liste est élue.**

Nous allons maintenant nous retirer pour procéder à la désignation des Président, Vice-Président, Trésorier, secrétaires et conseiller

Président : Philippe AUZOU  
Vice-Présidente : Françoise LECOQ  
Trésorier : Jacques DAVID  
Secrétaires : Bertrand APPERRY  
Patrick RABINEAU  
Conseiller : Pierre-Jean CAMAX

*Merci à tous pour cette confiance renouvelée. Cependant, j'attire votre attention sur le point suivant. **En 2018**, nous devons, procéder de nouveau à cette élection, dans le respect des statuts, il faudra trouver un nouveau président ou présidente, j'aurai atteint les trois mandats et un petit peu plus...*

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Exposé du Trésorier sur les finances locales.  
**Quitus de l'assemblée.**

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

### **Centre de documentation maritime**

Le conservateur me charge de vous transmettre les éléments suivants :

*Nonobstant le don classique, cela va de soi, il est important de rappeler que l'on peut prêter des documents au CDM. Le CDM en prend le plus grand soin : La règle appliquée est que le CDM les scannent très délicatement en haute définition avec retour en «main» ou colissimo avec leur copie numérique par le web ou en CD/DVD si le volume du ou des fichiers est trop lourd.*

*Le CDM insiste sur le fait qu'ils ont déjà un fonds important de photos et de vidéos que nous pourrions enrichir par cette voie du prêt, par ailleurs nous envisageons de les mieux faire connaître (détails) sur l'inventaire.*

*D'autre part, tous les membres de l'association passant dans la région de Marseille peuvent faire un détour pour visiter le CDM, quelque-soit le jour, même l'été ; il y aura toujours quelqu'un de disponible pour vous faire découvrir la collection.*

## **Site internet.**

[www.fednat-meritimemaritime.com](http://www.fednat-meritimemaritime.com)

Le compte-rendu de cette assemblée y sera également publié.

Aujourd'hui, le verre de l'amitié va être différent qu'à l'accoutumé puisque nous n'avons pas de remise de médaille pour cette occasion... J'espère que nous le savourerons avec autant plaisir.

Merci à tous

Rédigé par Philippe AUZOU  
Le 19 mars 2015

